

2024-5585  
2025-12-12

# **MilStop<sup>MD</sup>**

## ***Fongicide foliaire***

Le Fongicide foliaire MilStop est un fongicide de contact qui supprime ou réprime l'oïdium des légumes de serre, des plantes ornementales de serre, des plantes à massif pour l'extérieur (incluant sans s'y limiter : arctotis hybrida, poinsettia, hortensia, phlox, rosier, monarde, cornouiller fleuri), des cucurbitacées de grande culture et de serre (Groupe de cultures 9), des fruits à noyau (pêche, nectarine, abricot, prune, pruneau), du cannabis cultivé en serre ou dans d'autres espaces de culture fermés, ainsi que le cannabis et le chanvre industriel cultivés en plein champ, du houblon, des fraises (de champ et de serre), des radis (de champ et de serre), des fines herbes de champ et de serre, des épices de champ, des pommes, des raisins (pour les applications conventionnelles et organiques), des artichauts, des laitues de serre, des poivrons de champ et de la menthe. Le Fongicide foliaire MilStop réprime la pourriture grise *Botrytis* sur les raisins.

COMMERCIAL

**POUDRE SOLUBLE**  
**AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LA PEAU IRRITANT**  
**POUR LES YEUX**

**AVERTISSEMENT CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFITES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**PRINCIPE ACTIF :** Bicarbonate de potassium 85,00 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28095 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :

BioWorks Inc. 100 Rawson Road, Suite 205, Victor, N.Y. 14564 Téléphone : 1 800 877-9443

## MISES EN GARDE

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Provoque une irritation de la peau et des muqueuses. NE PAS mettre en contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter les yeux. Éviter de respirer la poussière ou les brouillards de pulvérisation.

NE PAS manger, boire ni fumer/vapoter pendant l'utilisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter, ou avant d'aller aux toilettes. Les cabines de véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Si le produit entre en contact avec les vêtements/l'EPI, enlever tous les vêtements contaminés/l'EPI, les laver avec de l'eau et du savon et mettre des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les retirer. Laver les vêtements/l'EPI contaminés régulièrement et séparément des autres vêtements.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

### Équipement de protection individuelle (EPI)

| Équipement d'application et mesures techniques              | Équipement de protection individuelle                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                             | Préposé au mélange, au chargement, au nettoyage et aux réparations                                                                                                                                   | Préposé à l'application                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Pulvérisateur agricole (équipement au sol) - Cabine ouverte | Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Pulvérisateur agricole (équipement au sol) - Cabine fermée  | Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. | Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.                                                                                                                                                                                                                        |
| Pulvérisateur pneumatique - Cabine ouverte                  | Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. | Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, un couvre-chef résistant aux produits chimiques <sup>1</sup> , des lunettes protectrices ou un écran facial. |
| Pulvérisateur pneumatique- Cabine fermée                    | Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. | Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.                                                                                                                                                                                                                        |
| Pulvérisateur portatif                                      | Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Pulvérisateurs à ultra bas volume (UBV) (y compris brumisateurs à froid, brumisateurs thermiques et pulvérisateurs électrostatiques) <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. | Porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, un respirateur <sup>3</sup> et des lunettes de sécurité ou un écran facial. |
| <sup>1</sup> Par « couvre-chef résistant aux produits chimiques » on entend un surcoiffeur résistant aux produits chimiques, un chapeau imperméable à large bord résistant aux produits chimiques ou un capuchon offrant une protection suffisante de la nuque.<br><sup>2</sup> Si aucune précision n'est fournie, on suppose que les équipements à ultra bas volume fixes et portatifs seront utilisés.<br><sup>3</sup> Le respirateur doit être muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides. |                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

Pour le cannabis cultivé à l'intérieur de serres ou d'autres espaces fermés : L'application du produit sur le cannabis cultivé à l'intérieur de serres ou d'autres espaces fermés devrait avoir lieu quand le personnel, le public et les clients en sont sortis.

Il faut assurer une ventilation suffisante des serres et des espaces fermés dans lesquels les cultures commerciales sont traitées au moyen d'un pulvérisateur à ultra bas volume avant le retour sur les lieux.

**Délai de sécurité (DS) :** NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées avant que le DS de quatre heures ne soit pas écoulé ou que le produit pulvérisé ne soit pas sec. S'il est nécessaire d'entrer dans la zone traitée, les travailleurs doivent porter l'EPI en fonction de la méthode d'application utilisée.

## PREMIERS SOINS :

### INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### CONTACT

##### AVEC LA PEAU

**OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### CONTACT

##### AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### GÉNÉRALITÉS :

Déplacer la victime dans un endroit sécuritaire et non contaminé. Appeler un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT si l'irritation est grave ou persistante. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore, noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes. Il n'est pas nécessaire de provoquer le vomissement. Surveiller le patient jusqu'à ce que la matière avalée ne soit plus dans son système.

#### MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :** Le Fongicide foliaire MilStop est un fongicide de contact qui supprime ou réprime l'oïdium des légumes de serre et des plantes ornementales de serre; réprime l'oïdium des plantes à massif pour l'extérieur, des cucurbitacées de grande culture et de serre, des fruits à noyau, du cannabis cultivé en serre ou dans d'autres espaces de culture fermés, ainsi que le cannabis et le chanvre industriel cultivés en plein champ, du houblon, des fraises (de champ et de serre), des radis (de champ et de serre), des fines herbes (de champ et de serre), des épices de champ; et supprime l'oïdium des pommes, des raisins (pour les applications conventionnelles et organiques), des artichauts, des laitues de serre et des poivrons de champ et la menthe. Le Fongicide foliaire MilStop réprime la pourriture grise *Botrytis* sur les raisins. Le Fongicide foliaire MilStop s'applique avec une quantité suffisante d'eau pour assurer une couverture complète des tiges, du feuillage et des fruits.

**IMPORTANT :** Lire l'étiquette au complet avant d'utiliser le Fongicide foliaire MilStop.

#### MODE D'EMPLOI :

##### UTILISATION SUR LE CANNABIS ET LE CHANVRE INDUSTRIEL

**Pour la culture de cannabis en serre ou dans d'autres espaces de culture fermés :** appliquer le produit seulement pendant le stade de croissance végétative.

**Pour la culture de cannabis à l'extérieur** : appliquer le produit seulement pendant le stade de croissance végétative.

**Pour la culture à l'extérieur de chanvre industriel à fumer ou à vapoter** : appliquer le produit seulement pendant le stade de croissance végétative

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autres plans d'eau.

**Pulvérisation en ultra-bas volume (incluant les pulvérisateurs de brouillards froids, pulvérisateurs thermiques, pulvérisateurs électrostatiques)** : Appliquer le produit uniquement à raison de 2,8 kg/ha (280 g/1 000 m<sup>2</sup>) dans un MINIMUM de 40 litres d'eau par hectare (4 litres d'eau par 1000 m<sup>2</sup>) pour supprimer ou réprimer les maladies indiquées à cette dose des cultures indiquées sur l'étiquette et cultivées en serres ou dans des installations de culture commerciale intérieures et fermées.

**Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole**: NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique** : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté face au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

## **MÉLANGE EN CUVE**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les mises en garde relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Bioworks Inc. au 1-800-877-9443 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

**INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE** : Le Fongicide foliaire MilStop doit être dilué avec de l'eau avant l'application. Bien mesurer et mélanger les quantités recommandées de produit et d'eau. Remplir le réservoir avec ½ à ¾ de la quantité désirée d'eau avant d'ajouter le Fongicide foliaire MilStop. Commencer l'agitation mécanique ou hydraulique. Ajouter lentement la quantité requise de Fongicide

foliaire MilStop dans le réservoir. Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'à ce que la quantité désirée ait été atteinte, tout en agitant le réservoir pour permettre une répartition uniforme et empêcher la stagnation.

NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PESTICIDES OU ENGRAIS SOLUBLES INCOMPATIBLES AVEC LES SOLUTIONS LÉGÈREMENT ALCALINES. L'AJOUT D'UN AGENT DE SURFACE OU MOUILLANT N'EST PAS NÉCESSAIRE. LE PRODUIT EST PRÉFORMULÉ AVEC CES PRODUITS POUR UN RENDEMENT OPTIMUM. NE PAS MODIFIER LE pH DE LA SOLUTION PULVÉRISÉE APRÈS AVOIR MÉLANGÉ LE PRODUIT. L'ACIDIFICATION DE LA SOLUTION PEUT ENTRAÎNER UNE DIMINUTION DU RENDEMENT DU PRODUIT.

**MÉTHODE DE PULVÉRISATION :** Ne pas appliquer ce produit par le biais de quelconque système d'irrigation. Pour des résultats optimaux, utiliser un pulvérisateur bien calibré, et vérifier régulièrement la calibration.

**APPLICATION DANS LES SERRES :** Appliquer à raison de 0,28 à 0,56 kg par 1 000 m<sup>2</sup> ou 1/10 d'hectare. Utiliser une quantité suffisante de solution pulvérisée pour bien recouvrir le feuillage et les tiges. Une couverture complète et uniforme du feuillage est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. La quantité pulvérisée par unité de surface traitée peut varier selon le type de plante et le stade du développement. Le nombre d'applications dépend de la pression de la maladie. Ne pas dépasser une dose de 0,56 kg de Fongicide foliaire MilStop par 1 000 m<sup>2</sup> ou 1/10 d'hectare par application. NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE SUR PLACE.

**APPLICATION DANS LES CHAMPS/À L'EXTÉRIEUR :** Appliquer le Fongicide foliaire Milstop à raison de 2,8 à 5,6 kg par hectare. L'utilisation de la dose la plus faible (2,8 kg/ha) peut réduire les dommages causés par les infestations d'oïdium dans les fruits à noyau. Utiliser un volume minimum d'eau de 500 L/ha pour assurer une couverture complète du feuillage, des tiges et des fruits. Une couverture complète et uniforme du feuillage, des tiges et des fruits est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. La quantité pulvérisée par hectare de surface traitée peut varier selon le type de plante et le stade du développement. La concentration de la solution pulvérisée et le nombre d'applications dépendent de la pression de la maladie. Ne pas dépasser une dose de 5,6 kg de Fongicide foliaire MilStop par hectare par application. NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE SUR PLACE.

**NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR ANNÉE :** Dix (10) pour toutes les cultures sauf les cucurbitacées de serre (13 à 26).

Puisque toutes les plantes à massif ou toutes les variétés de plantes à massif n'ont pas été testées pour la phytotoxicité, il est recommandé de tester un petit groupe de plantes représentatives avant d'utiliser le produit sur l'ensemble des plantes. Le Fongicide foliaire MilStop peut causer la phytotoxicité sur certains cultivars d'hortensia.

**PÉRIODE D'APPLICATION :** Commencer l'application dès les premiers signes de la maladie. Pour une protection optimale, répéter l'application à des intervalles d'une ou deux semaines comme indiqué jusqu'à ce que les conditions ne soient plus favorables au développement des maladies. Utiliser la dose la plus élevée (5,6 kg/ha) en cas d'infestation modérée à forte et la dose la plus faible (2,8 kg/ha) en cas d'infestation faible à modérée. Réduire l'intervalle entre les traitements à 7 jours par temps pluvieux ou durant les périodes d'humidité relative élevée.

Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) : La récolte est autorisée le jour de l'application, sauf pour le cannabis et le chanvre industriel à fumer ou à vapoter. Pour plus de renseignements, consulter les directives

d'application associées au cannabis et au chanvre industriel.

#### Cultures en serre :

| Cultures en serre                                  | Maladies                                                                                                                | Dose (kg de produit/ha) | Intervalle de réapplication (jours) | Volume de pulvérisation (L/ha) |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| Concombre, piment doux, tomate                     | Suppression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera xanthii</i> , <i>Leveillula taurica</i> , <i>Oidium lycopersicon</i> | 5,6                     | 7                                   | 2 000                          |
| Citrouille                                         | Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera xanthii</i>                                                           | 5,6                     | 7                                   | 1 000                          |
| Cucurbitacées <sup>3</sup>                         | Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp.                                        | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 500 à 1 000                    |
| Laitue                                             | Répression de l'oïdium causé par : <i>Golovinomyces cichoracearum</i>                                                   | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 1 000                          |
| Plantes ornementales : cornouiller fleuri, monarde | Suppression de l'oïdium causé par : <i>Microsphaera</i> spp., <i>Erysiphe cichoracearum</i>                             | 5,6                     | 7 à 14                              | 1 000                          |
| Plantes ornementales : pâquerette africaine        | Suppression de l'oïdium causé par : <i>Oidium</i> spp.                                                                  | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 1 000                          |
| Plantes ornementales : hortensia, poinsettia       | Suppression de l'oïdium causé par : <i>Erysiphe polygoni</i> , <i>Oidium</i> spp.                                       | 5,6                     | 7 à 14                              | 2 000                          |
| Plantes ornementales : phlox                       | Répression de l'oïdium causé par : <i>Erysiphe cichoracearum</i>                                                        | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 1 000                          |

#### Cultures de champ :

| Cultures de champ                                                                                                                     | Maladies                                                                                                                                                              | Dose (kg de produit/ha) | Intervalle de réapplication (jours) | Volume de pulvérisation (L/ha) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| Plantes à massif, incluant sans s'y limiter : cornouiller fleuri, monarde, pâquerette africaine, hortensia, poinsettia, phlox, rosier | Répression de l'oïdium causé par : <i>Microsphaera</i> sp., <i>Erysiphe cichoracearum</i> , <i>Erysiphe polygoni</i> , <i>Oidium</i> sp., <i>Sphaerotheca pannosa</i> | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 1 000                          |
| Pommes                                                                                                                                | Suppression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera leucotricha</i>                                                                                                    | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 500 à 1 000                    |
| Raisins                                                                                                                               | Suppression de l'oïdium causé par : <i>Uncinula necator</i>                                                                                                           | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 500 à 1 000                    |
|                                                                                                                                       | Répression de la pourriture grise causé par : <i>Botrytis cineria</i>                                                                                                 | 3,36 à 5,6              | 7 à 14                              | 500 à 1 000                    |
| Cucurbitacées <sup>3</sup>                                                                                                            | Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp.                                                                                      | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 500 à 1 000                    |
| Artichauts                                                                                                                            | Suppression de l'oïdium causé                                                                                                                                         | 2,8 à 5,6               | 7 à 14                              | 1 000                          |

|                          |                                                                                                 |           |        |             |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------|-------------|
|                          | par : <i>Leveillula taurica</i> , <i>Erysiphe cichoracearum</i>                                 |           |        |             |
| <b>Poivrons de champ</b> | Suppression de l'oïdium causé par : <i>Leveillula taurica</i>                                   | 2,8 à 5,6 | 7      | 1 000       |
| <b>Fruits à noyau</b>    | Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera clandestine</i> , <i>Sphaerotheca pannosa</i> | 2,8 à 5,6 | 7 à 14 | 1 000       |
| <b>Houblon</b>           | Répression de l'oïdium causé par : <i>Podosphaera macularis</i>                                 | 2,8 à 5,6 | 7 à 14 | 500 à 1 000 |

**Autres usages :**

| Cultures                                                                                                                                               | Maladies                                                                                                     | Dose (kg de produit/ha)                                                                                                                                  | Intervalle de réapplication (jours) | Volume de pulvérisation (L/ha) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| <b>Cannabis</b><br>cultivé en serre ou dans d'autres espaces de culture fermés, ainsi que le cannabis et le chanvre industriel cultivés en plein champ | Répression de l'oïdium causé par : <i>Sphaerotheca macularis</i> .                                           | En serre/à l'intérieur :<br>0,28 à 0,56 kg/1 000 m <sup>2</sup><br><br>En plein champ :<br>2,8 à 5,6<br><br>Assurer une couverture complète de la plante | 7 à 14                              | 1 000                          |
| <b>Fraise (champ ou serre)</b>                                                                                                                         | Répression de l'oïdium causé par : <i>Sphaerotheca macularis</i> .                                           | 2,8 à 5,6                                                                                                                                                | 7 à 14                              | 1 000                          |
| <b>Radis (champ ou serre)</b>                                                                                                                          | Répression de l'oïdium causé par : <i>Erysiphe cruciferarum</i> (syn. <i>E. polygoni</i> ).                  | En serre :<br>0,28 à 0,56 kg/1000m <sup>2</sup><br>En plein champ : 2,8 à 5,6                                                                            | 7 à 14                              | 1 000                          |
| <b>Fines herbes, groupe de culture 25<sup>1</sup> (champ ou serre)</b>                                                                                 | Répression de l'oïdium** causé par : <i>Sphaerotheca</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp., <i>Podosphaera</i> spp. | En serre :<br>0,28 à 0,56 kg/1 000 m <sup>2</sup><br><br>En plein champ : 2,8 à 5,6                                                                      | 7 à 14                              | 1 000                          |
| <b>Épices groupe de cultures 26<sup>2</sup> (champ)</b>                                                                                                | Répression de l'oïdium** causé par : <i>Sphaerotheca</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp., <i>Podosphaera</i> spp. | En plein champ :<br>2,8 à 5,6                                                                                                                            | 7 à 14                              | 1 000                          |

<sup>1</sup> **Fines herbes (Groupe de cultures 25)**

Aigremoine, feuille fraîche; Aigremoine, feuille séchée; Amla, feuille fraîche; Amla, feuille séchée; Angélique, feuille fraîche; Angélique, feuille séchée; Angélique de Daourie, feuille fraîche; Angélique de Daourie, feuille séchée; Menthe à feuille rondes, feuille fraîche; Menthe à feuille rondes, feuille séchée; Avaram, feuille fraîche; Avaram, feuille séchée; Baguenaudier d'Éthiopie, feuille; Baguenaudier d'Éthiopie, feuille séchée; Mélisse, feuille fraîche; Mélisse, feuille séchée; Épipède à grandes fleurs, feuille fraîche; Épipède à grandes fleurs, feuille séchée; Basilic, feuille fraîche; Basilic, feuille séchée; Basilic américain, feuille fraîche; Basilic américain, feuille séchée; Basilic nain, feuille fraîche; Basilic nain, feuille séchée; Basilic sacré, feuille fraîche; Basilic sacré, feuille séchée; Basilic citron, feuille fraîche; Basilic citron, feuille séchée; Basilic africain, feuille fraîche; Basilic africain, feuille séchée; Laurier, feuille fraîche; Laurier, feuille séchée; Raisin d'ours, feuille fraîche; Raisin d'ours, feuille séchée; Hierochloé odorante, feuille fraîche; Hierochloé odorante, feuille séchée; Mauve des bois, feuille fraîche; Mauve des bois, feuille séchée; Eupatoire perfoliée, feuille fraîche; Eupatoire perfoliée, feuille séchée;

Bourrache, feuille fraîche; Bourrache, feuille séchée; Gros-thym, feuille fraîche; Gros-thym, feuille séchée; Pimprenelle, feuille fraîche; Pimprenelle, feuille séchée; Grande pimprenelle, feuille fraîche; Grande pimprenelle, feuille séchée; Petite pimprenelle, feuille fraîche; Petite pimprenelle, feuille séchée; Pétasite, feuille fraîche; Pétasite, feuille séchée; Calament, feuille fraîche; Calament, feuille séchée; Calament à grandes fleurs, feuille fraîche; Calament à grandes fleurs, feuille séchée; Calament glanduleux, feuille fraîche; Calament glanduleux, feuille séchée; Souci officinal, feuille fraîche; Souci officinal, feuille séchée; Croix-de-Malte, feuille fraîche; Croix-de-Malte, feuille séchée; Camomille, feuille fraîche; Camomille, feuille séchée; Matricaire camomille, feuille fraîche; Matricaire camomille, feuille séchée; Camomille romaine, feuille fraîche; Camomille romaine, feuille séchée; Cumin des prés, feuille fraîche; Cumin des prés, feuille séchée; Griffes-de-chat, feuille fraîche; Griffes-de-chat, feuille séchée; Chataire commune, feuille fraîche; Chataire commune, feuille séchée; Chataire multifide, feuille fraîche; Chataire multifide, feuille séchée; Grande chélidoine, feuille fraîche; Grande chélidoine, feuille séchée; Petite chélidoine, feuille fraîche; Petite chélidoine, feuille séchée; Céleri, feuille séchée; Petite centaurée, feuille fraîche; Petite centaurée, feuille séchée; Gattilier, feuille fraîche; Gattilier, feuille séchée; Cerfeuil, feuille séchée; Gattilier de Chine, feuille fraîche; Gattilier de Chine, feuille séchée; Ronce sucrée de Chine, feuille fraîche; Ronce sucrée de Chine, feuille séchée; Rehmannia, feuille fraîche; Rehmannia, feuille séchée; Ciboulette, feuille séchée; Ciboulette chinoise, feuille séchée; Cerfeuil musqué, feuille fraîche; Cerfeuil musqué, feuille séchée; Coriandre, feuille séchée; Saugé sclarée, feuille fraîche; Saugé sclarée, feuille séchée; Coriandre bolivienne, feuille fraîche; Coriandre bolivienne, feuille séchée; Coriandre vietnamienne, feuille fraîche; Coriandre vietnamienne, feuille séchée; Balsamite, feuille fraîche; Balsamite, feuille séchée; Chirette verte, feuille fraîche; Chirette verte, feuille séchée; Coriandre du Mexique, feuille fraîche; Coriandre du Mexique, feuille séchée; Kaloupilé, feuille fraîche; Kaloupilé, feuille séchée; Immortelle d'Italie, feuille fraîche; Immortelle d'Italie, feuille séchée; Prostanthère à feuille incisée, feuille fraîche; Prostanthère à feuille incisée, feuille séchée; Turnera diffus, feuille fraîche; Turnera diffus, feuille séchée; Aneth, feuille séchée; Poivre de Chine, feuille fraîche; Poivre de Chine, feuille séchée; Échinacée, feuille fraîche; Échinacée, feuille séchée; Épazote, feuille fraîche; Épazote, feuille séchée; Eucommia pseudo-orme, feuille fraîche; Eucommia pseudo-orme, feuille séchée; Onagre bisannuelle, feuille fraîche; Onagre bisannuelle, feuille séchée; Euphrasie, feuille fraîche; Euphrasie, feuille séchée; Fenouil, feuille fraîche; Fenouil, feuille séchée; Fenouil de Florence, feuille séchée; Nigelle papilleuse, feuille fraîche; Nigelle papilleuse, feuille séchée; Fenugrec, feuille fraîche; Fenugrec, feuille séchée; Chrysanthème matricaire, feuille fraîche; Chrysanthème matricaire, feuille fraîche; Tabouret des champs, feuille fraîche; Tabouret des champs, feuille séchée; Fumeterre officinale, feuille fraîche; Fumeterre officinale, feuille séchée; Férule gommeuse, feuille fraîche; Férule gommeuse, feuille séchée; Galéga officinal, feuille fraîche; Galéga officinal, feuille séchée; Uncaire gambir, feuille fraîche; Uncaire gambir, feuille séchée; Géranium, feuille fraîche; Géranium, feuille séchée; Géranium citronné, feuille fraîche; Géranium citronné, feuille séchée; Géranium rosat, feuille fraîche; Géranium rosat, feuille séchée; Germandrée dorée, feuille fraîche; Germandrée dorée, feuille séchée; Verge d'or, feuille fraîche; Verge d'or, feuille séchée; Hydraste du Canada, feuille fraîche; Hydraste du Canada, feuille séchée; Centella asiatique, feuille fraîche; Centella asiatique, feuille séchée; Grande pervenche, feuille fraîche; Grande pervenche, feuille séchée; Guayasa, feuille fraîche; Guayasa, feuille séchée; Grindélie squarreuse, feuille fraîche; Grindélie squarreuse, feuille séchée; Gymnéma, feuille fraîche; Gymnéma, feuille séchée; Lycope d'Europe, feuille fraîche; Lycope d'Europe, feuille séchée; Aubépine monogyne, feuille fraîche; Aubépine monogyne, feuille séchée; Brunelle, feuilles fraîches; Brunelle, feuilles séchées; Galéopsis, feuille fraîche; Galéopsis, feuille séchée; Cryptoténie du Canada, feuille fraîche; Cryptoténie du Canada, feuille séchée; Buisson de miel, feuille fraîche; Buisson de miel, feuille séchée; Marrube, feuille fraîche; Marrube, feuille séchée; Menthe à longue feuille, feuille fraîche; Menthe à longue feuille, feuille séchée; Prêle des champs, feuille fraîche; Prêle des champs, feuille séchée; Hysope officinale, feuille fraîche; Hysope officinale, feuille séchée; Agastache fenouil, feuille fraîche; Agastache fenouil, feuille séchée; Lobélie gonflée, feuille fraîche; Lobélie gonflée, feuille séchée; Thé du mont Olympe, feuille fraîche; Thé du mont Olympe, feuille séchée; Lierre, feuille fraîche; Lierre, feuille séchée; Bois enivrant, feuille fraîche; Bois enivrant, feuille séchée; Jasmin, feuille fraîche; Jasmin, feuille séchée; Thé-du-Labrador, feuille fraîche; Thé-du-Labrador, feuille séchée; Lavande, feuille fraîche; Lavande, feuille séchée; Citronnelle, feuille fraîche; Citronnelle, feuille séchée; Verveine citronnelle, feuille fraîche; Verveine citronnelle, feuille séchée; Livèche, feuille fraîche; Livèche, feuille séchée; Nigelle de Damas, feuille fraîche; Nigelle de Damas, feuille séchée; Mamaki, feuille fraîche; Mamaki, feuille séchée; Tagète, feuille fraîche; Tagète, feuille séchée; Tagète érigé, feuille fraîche; Tagète érigé, feuille séchée; Tagète des décombres, feuille fraîche; Tagète des décombres, feuille séchée; Tagète étalé, feuille fraîche; Tagète étalé, feuille séchée; Tagète réglisse, feuille fraîche; Tagète réglisse, feuille séchée; Tagète à petite fleur, feuille fraîche; Tagète à petite fleur, feuille séchée; Estragon du Mexique, feuille fraîche; Estragon du Mexique, feuille séchée; Tagète citron, feuille fraîche; Tagète citron, feuille séchée; Marjolaine, feuille fraîche; Marjolaine, feuille séchée; Origan de Crête, feuille fraîche; Origan de Crête, feuille séchée; Marjolaine de jardin, feuille fraîche; Marjolaine de jardin, feuille séchée; Guimauve, feuille fraîche; Guimauve, feuille séchée; Reine-des-prés, feuille fraîche; Reine-des-prés, feuille séchée; Menthe, feuille fraîche; Menthe, feuille séchée; Menthe des champs, feuille fraîche; Menthe des champs, feuille séchée; Hysope géante, feuille fraîche; Hysope géante, feuille séchée; Monarde, feuille fraîche; Monarde, feuille séchée; Ben oléifère, feuille fraîche; Ben oléifère,

feuille séchée; Agripaume cardiaque, feuille fraîche; Agripaume cardiaque, feuille séchée; Pycnanthème, feuille fraîche; Pycnanthème, feuille séchée; Pycnanthème mutique, feuille fraîche; Pycnanthème mutique, feuille séchée; Pycnanthème gris, feuille fraîche; Pycnanthème gris, feuille séchée; Pycnanthème de Virginie, feuille fraîche; Pycnanthème de Virginie, feuille séchée; Pycnanthème verticillé, feuille fraîche; Pycnanthème verticillé, feuille séchée; Armoise, feuille fraîche; Armoise, feuille séchée; Mûrier blanc, feuille fraîche; Mûrier blanc, feuille séchée; Molène faux-bouillon-blanc, feuille fraîche; Molène faux-bouillon-blanc, feuille séchée; Sisymbre officinal, feuille fraîche; Sisymbre officinal, feuille séchée; Capucine, feuille fraîche; Capucine, feuille séchée; Petite capucine, feuille fraîche; Petite capucine, feuille séchée; Grande capucine, feuille fraîche; Grande capucine, feuille séchée; Grande ortie, feuille fraîche; Grande ortie, feuille séchée; Origan, feuille fraîche; Origan, feuille séchée; Origan mexicain, feuille fraîche; Origan mexicain, feuille séchée; Origan du Costa Rica, feuille fraîche; Origan du Costa Rica, feuille séchée; Monarde écarlate, feuille fraîche; Monarde écarlate, feuille séchée; Pandanus, feuille fraîche; Pandanus, feuille séchée; Pensée, feuille fraîche; Pensée, feuille séchée; Brède mafane, feuille fraîche; Brède mafane, feuille séchée; Persil, feuille séchée; Pain de perdrix, feuille fraîche; Pain de perdrix, feuille séchée; Patchouli, feuille fraîche; Patchouli, feuille séchée; Menthe pouliot, feuille fraîche; Menthe pouliot, feuille séchée; Poivrier noir, feuille fraîche; Poivrier noir, feuille séchée; Menthe poivrée, feuille fraîche; Menthe poivrée, feuille séchée; Perille, feuille fraîche; Perille, feuille séchée; Euphorbe pilulifère, feuille fraîche; Euphorbe pilulifère, feuille séchée; Chimaphile à ombelles, feuille fraîche; Chimaphile à ombelles, feuille séchée; Plantain majeur, feuille fraîche; Plantain majeur, feuille séchée; Rooibos, feuille fraîche; Rooibos, feuille séchée; Rose, feuille fraîche; ose, feuille séchée; Romarin, feuille fraîche; Romarin, feuille séchée; Sauge, feuille fraîche; Sauge, feuille séchée; Sauge ligneuse, feuille fraîche; Sauge ligneuse, feuille séchée; Sauge d'Espagne, feuille fraîche; Sauge d'Espagne, feuille séchée; Sauge blanche, feuille fraîche; Sauge banche, feuille séchée; Sarriette des jardins, feuille fraîche; Sarriette des jardins, feuille séchée; Sarriette des montagnes, feuille fraîche; Sarriette des montagnes, feuille séchée; Senné, feuille fraîche; Senné, feuille séchée; Sapin de Sibérie, feuille fraîche; Sapin de Sibérie, feuille séchée; Scutellaire latériflore, feuille fraîche; Scutellaire latériflore, feuille séchée; Épilobe à petites fleurs, feuille fraîche; Épilobe à petites fleurs, feuille séchée; Oseille, feuille fraîche; Oseille, feuille séchée; Oseille ronde, feuille fraîche; Oseille ronde, feuille séchée; Grande oseille, feuille fraîche; Grande oseille, feuille séchée; Armoise aurone, feuille fraîche; Armoise aurone, feuille séchée; Menthe à épis, feuille fraîche; Menthe à épis, feuille séchée; Menthe gracile, feuille fraîche; Menthe gracile, feuille séchée; Cresson de Para, feuille fraîche; Cresson de Para, feuille séchée; Monarde ponctuée, feuille fraîche; Monarde ponctuée, feuille séchée; Millepertuis, feuille fraîche; Millepertuis, feuille séchée; Stévia, feuille fraîche; Stévia, feuille séchée; Collinsie du Canada, feuille fraîche; Collinsie du Canada, feuille séchée; Herbe à paddy, feuille fraîche; Herbe à paddy, feuille séchée; Tanaïsie, feuille fraîche; Tanaïsie, feuille séchée; Estragon, feuille fraîche; Estragon, feuille séchée; Thuya occidental, feuille fraîche; Thuya occidental, feuille séchée; Thym, feuille fraîche; Thym, feuille séchée; Serpolet, feuille fraîche; Serpolet, feuille séchée; Thym citron, feuille fraîche; Thym citron, feuille séchée; Marjolaine d'Espagne, feuille fraîche; Marjolaine d'Espagne, feuille séchée; Acajou de Chine, feuille fraîche; Acajou de Chine, feuille séchée; Lycopode denté, feuille fraîche; Lycopode denté, feuille séchée; Épigée rampante, feuille fraîche; Épigée rampante, feuille séchée; Carmantine de Ceylan, feuille fraîche; Carmantine de Ceylan, feuille séchée; Verveine hastée, feuille fraîche; Verveine hastée, feuille séchée; Véronique, feuille fraîche; Véronique, feuille séchée; Violette odorante, feuille fraîche; Violette odorante, feuille séchée; Menthe aquatique, feuille fraîche; Menthe aquatique, feuille séchée; Poivre d'eau, feuille fraîche; Poivre d'eau, feuille séchée; Monarde fistuleuse, feuille fraîche; Monarde fistuleuse, feuille séchée; Thé des bois, feuille fraîche; Thé des bois, feuille séchée; Bétoine, feuille fraîche; Bétoine, feuille séchée; Aspérule odorante, feuille fraîche; Aspérule odorante, feuille séchée; Absinthe, feuille fraîche; Absinthe, feuille séchée; Armoise pontique, feuille fraîche; Armoise pontique, feuille séchée; Achillée millefeuille, feuille fraîche; Achillée millefeuille, feuille séchée; Gentiane jaune, feuille fraîche; Gentiane jaune, feuille séchée; Herbe sainte, feuille fraîche; Herbe sainte, feuille séchée; Armoise japonaise, feuille fraîche; Armoise japonaise, feuille séchée; Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

## **<sup>2</sup>Épices (Groupe de cultures 26)**

Ajowan, graine; Nerprun bourdaine; Piment de la Jamaïque; Okra, graine; Phyllanthe amer; Angélique de Daourie, graine; Angélique, graine; Angostura, écorce; Poivre du Japon; Anis, graine; Anis étoilé; Rocou, graine; Ase fétide; Ashwagandha, fruit; Colchique d'automne; Baumier du Pérou; Cirier, écorce; Batavia cassia, écorce; Batavia cassia, fruit; Myrobolan bellorique; Bétell; Bouleau, écorce; Ammi, graine; Bois amer; Nigelle des champs; Sanguinaire du Canada; Eucalyptus à cryptone; Blushwood, graine; Boldo, feuille; Buchu; Acore roseau; Casse ailé; Bois-cannelle; Câpre; Euphorbe épurge, graine; Nigelle; Cumin des prés, fruit; Cardamome; Cardamome d'Éthiopie; Cardamome verte; Cardamome du Népal; Cardamome ronde; Nerprun cascara; Cassia, écorce; Cannelier de Chine, écorce; Cannelier de Chine, fruit; Cassia, fruit; Griffes de chat, racines; Cachoutier, écorce; Céleri, graine; Gattilier, baie; Gattilier de Chine, racine; Cerfeuil, graine; Aubépine chinoise; Torreya de Chine; Maqui, baie; Poivre chinois; Cannelle, écorce; Cannelle, fruit; Cannelle de Saïgon, écorce; Cannelle de Saïgon, fruit; Clou de girofle, bourgeon; Terminalia sericea; Consoude officinale; Copaiba; Coptide; Coriandre, fruit; Coriandre, graine; Coton velu, écorce; Viorne obier; Poivre à queue, graine; Coriandre du Mexique, graine; Véronique de

Virginie, racine; Cumin; Cumin noir; Aneth, graine; Poivre dorrigo, baie; Poivre dorrigo, feuille; Sang de dragon; Échinacée pourpre, graine; Épimède; Eucalyptus; Eucommia, écorce; Hêtre commun; Germandrée dorée; Nigelle d'Espagne, graine; Fenouil, fruit; Fenouil, graine; Fenouil de Florence, fruit; Fenouil de Florence, graine; Fenugrec, graine; Curcuma rond; Lis de Malabar, graine; Encens; Encens indien; Arbre à neige, écorce; Galbanum; Gambooge; Maniguette; Graines de Guinée; Gaïac; Guarana; Guggul; Gomme arabique; Gomme ghatti; Gomme karaya; Gomme adragante; Viorne à feuilles de prunier; Cryptoténie du Canada; Fenouil de porc; Lobélie gonflée, graine; Achillée musquée; Jalap; Bois enivrant, écorce; Genévrier, baie; Combava, feuille; Kaitha; Kokum; Tilleul d'Amérique, feuille; Livèche, graine; Macis; Magnolia, écorce; Cerisier de Sainte-Lucie; Cardamome de Malabar; Tamarin de Malabar; Cannelle tamala; Lentisque; Micromérie d'Israël; Chardon-Marie; Mioga; Fruit miracle; Gui; Yucca des Mohave; Muira puama; Moutarde noire, graine; Moutarde indienne; Moutarde, graine; Moutarde blanche; Myrrhe; Myrrhe bisabol; Myrte anisé; Myrte, feuille séchée; Myrte citronné; Capucine naine, gousses; Capucine des jardins, gousses; Grande capucine, gousses; Grande ortie, graine; Muscade; Osha; Poivre noir; Poivre long indien; Poivre long de Java; Poivre mexicain, feuille; Poivre long; Poivre du Sichuan; Poivre blanc; Poivre de montagne, baie; Poivre de montagne, feuille; Poivrier noir, grain vert; Faux poivrier; Mollé; Perille, graine; Phellodendre de l'Amour; Pin maritime; Pavot, graine; Clavaler à feuilles de frêne; Clavaler des Antilles, écorce; Prunier d'Afrique; Poivre sancho; Quassia, écorce; Quebracho, écorce; Quillaja; Quinine; Rauwolfia vomitoria; Euphorbe résinifère; Rue; Safran; Santal blanc, graine; Sassafras officinal, écorce; Sassafras officinal, feuilles; Faux santal rouge; Sérénoa rampant; Sésame, graine; Arbre à soie, écorce; Simaruba, écorce; Chou puant, racine; Orme rouge; Stemona sessilifolia, racine; Suma; Sumac odorant; Sumac glabre; Taheebo, écorce; Tamarin, graine; Poivre de Tasmanie, baie; Poivre de Tasmanie, feuille; Cratéva; Tsaoko; Vanille; Acacia; Saule blanc; Saule; Hamamélis de Virginie; Racine royale; Gentiane jaune, racine; Yohimbe; Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

**\*\*La tolérance des épices et fines herbes et des variétés de celles-ci aux fongicides, y compris le Fongicide foliaire Milstop, peut être variable. Puisque toutes les variétés d'épices et de fines herbes n'ont pas été vérifiées pour la tolérance au Fongicide foliaire Milstop, le premier usage du Fongicide foliaire Milstop devrait se faire sur une petite section de chaque variété afin de confirmer la tolérance avant de l'utiliser comme pratique régulière sur toute la culture. Contacter votre fournisseur de semences pour obtenir plus de détails concernant la tolérance de variétés spécifiques d'épices et de fines herbes au Fongicide foliaire Milstop.**

### **<sup>3</sup>Cucurbitacées (Groupe de cultures 9)**

Chayotte; Courge cireuse; Pastèque à confire; Concombre; Concombre des Antilles; Gourde comestible; Momordique; Melon véritable (y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus); Citrouille; Courge d'été et d'hiver; Pastèque.

### **ENTREPOSAGE :**

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

### **ÉLIMINATION :**

Contenants recyclables

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**En cas d'urgence, appeler  
CHEMTREC au 1 800 424-9300**

*Fabriqué aux É.-U. par :*

BioWorks, Inc.  
100 Rawson Road  
Suite 205  
Victor, NY 14564  
Téléphone : 1 800 877-9443